

Rapport concernant le classement du comportement au feu

n°230009346-2
du 28.04.2014

Version française

Ce rapport remplace le rapport en date du 17/03/2014 avec le même nombre

Commanditaire: FIXIT-GRUPPE

Badstraße 23
A-6832Roethis

Mission: Classement du comportement au feu selon DIN EN 13501-1

Date de mission : 10.02.2014

Désignation du matériau de construction à classer :

Système "Enduit isolant haute performance FIXIT 222 AEROGEL"

Ce rapport détermine le classement du matériau de construction susnommé en accord avec le procédé indiqué dans la norme DIN EN 13501-1.

1 Description du matériau de construction

Structure du système FIXIT 222 AEROGEL, composé de:

Composant A	Gobets: „FIXIT, RÖFIX, HASIT Zement-Vorspritzmörtel“ env. 5 kg/m ² quantité d'application à sec pour une épaisseur de 4 mm (granulométrie)
Composant B	„FIXIT 222 Aerogel Hochleistungsdämmputz“ env. 12 kg/m ² quantité d'application à sec pour une épaisseur de 60 mm
Composant C	Apprêt d'enduit: „FIXIT, RÖFIX, HASIT Silikat-Tiefengrund“ env. 32 g/m ² quantité d'application à sec (pénétration dans le support)
Composant D	Couche d'armature: „FIXIT 223 Spezial Einbettmörtel“ env. 4 kg/m ² quantité d'application à sec pour une épaisseur de 4 mm
Composant E	Toile de verre „FIXIT, RÖFIX, HASIT grobmaschiges Glasfasergewebe (7x9)“ grammage d'env. 132 g/m ²
Composant F	Apprêt de la toile de verre grammage d'env. 33 g/m ²

Distinction entre les éléments essentiels, non essentiels, externes et internes

Ont été identifiés comme des éléments **essentiels**:

Composant A (gobets): application à sec 5 kg/m²; épaisseur 4 mm

Composant B (enduit isolant FIXIT 222 Aerogel): application à sec 12 kg/m²; épaisseur 60 mm

Composant D (couche d'armature FIXIT 223): application à sec 4 kg/m²; épaisseur 4 mm

Ont été identifiés comme des éléments **internes non essentiels**:

Composant C (apprêt d'enduit): application à sec 0,032 kg/m²; épaisseur < 1 mm

Composant E (toile de verre): grammage 0,132 kg/m²; épaisseur < 1 mm

Composant F (apprêt): grammage 0,033 kg/m²; épaisseur < 1 mm

Les composants **E et F** sont considérés ensemble comme un élément interne non essentiel (voir DIN EN ISO 1716, paragraphe 7.1), dans la mesure où le grammage s'élève à 0,165 kg/m² et l'épaisseur < 1 mm.

2 Rapports et résultats d'essai qui sont à la base du classement

2.1 Rapports d'essai

Nom du laboratoire	Commanditaire	Numéro du rapport d'essai	Procédé d'essai
MPA NRW	FIXIT-GRUPPE Badstraße 23 A-6832 Roethis	230009233-1 du 28.04.2014	DIN EN 13823
MPA NRW	FIXIT-GRUPPE Badstraße 23 A-6832 Roethis	230009346-1 du 28.04.2014	DIN EN ISO 1716

2.2 Résultats d'essai

Procédé d'essai	Nombre d'essais	Paramètres	Résultats d'essai
DIN EN 13823	3	FIGRA _{0,2 MJ} (W/s)	4
		FIGRA _{0,4 MJ} (W/s)	4
		THR _{600s} (MJ)	0,8
		LFS	< chant
	SMOGRA (m ² /s ²)	0	
		TSP _{600s} (m ²)	26
Durée des gouttelettes enflammées		0	
DIN EN ISO 1716	3	Q _{PCSA} (MJ/kg)	-1,154
	calculé	Q _{PCSSA} (MJ/m ²)	0,000 ¹⁾
	3	Q _{PCSB} (MJ/kg)	2,558
	calculé	Q _{PCSSB} (MJ/m ²)	30,696
	3	Q _{PCSC} (MJ/kg)	27,750
	calculé	Q _{PCSSC} (MJ/m ²)	0,888
	3	Q _{PCSD} (MJ/kg)	-0,785
	calculé	Q _{PCSSD} (MJ/m ²)	0,000 ¹⁾
	3	Q _{PCSE} (MJ/kg)	-0,111
	calculé	Q _{PC SSE} (MJ/m ²)	0,000 ¹⁾
	3	Q _{PCSF} (MJ/kg)	39,955
	calculé	Q _{PCSSF} (MJ/m ²)	1,319
	calculé	Q _{PCSS (E+F)} (MJ/m ²)	1,319
	calculé	Q _{PCS} (MJ/kg)	1,482

1) 0,000 MJ/m² (selon DIN EN ISO 1716, paragraphe 9.4.1 pour la suite du calcul)

3 Classement et domaine d'application direct

3.1 Référence

Le classement a été réalisé en accord avec les paragraphes 11 et 14.1 de la norme DIN EN 13501-1 : 2010.

3.2 Classement

En référence à son comportement au feu, le matériau testé est classé comme: **A2**

Le classement supplémentaire concernant le dégagement de fumée est: **s1**

Le classement supplémentaire concernant des gouttelettes enflammées est: **d0**

Il résulte ainsi le classement du comportement au feu du matériau testé:

Comportement au feu	Dégagement de fumée	Gouttelettes enflammées
A2	s1	d0

C'est-à-dire **A2-s1,d0**

3.3 Domaine d'application du produit

Le classement n'est valable que pour le produit de construction décrit sous le paragraphe 1.

Le produit de construction doit être appliqué sur des supports avec une épaisseur minimum de 9 mm, une densité brute minimum de 652,5 kg/m³ qui correspondent à la classe A2-s1,d0 selon DIN EN 13501-1.

4 Restrictions

Ce rapport de classement ne remplace pas une homologation ou une certification de produit.

Cette version française du rapport a été établie en plus de la version allemande avec le même numéro de rapport. En cas de doute, seule la version allemande de ce rapport est valable.

Erwitte, le 28.04.2014

Par ordre
Le directeur du service d'essai
Par délégation

(Dipl.-Ing. Kühnen)



Date d'émission de la version française : 28.04.2014